



Les investissements gouvernementaux rapprochent le Canada des objectifs de conservation!

Photo: Communications Nova Scotia

La nature nous unit. D'un océan à l'autre, les Canadiens sont fiers de la beauté naturelle qui nous est offerte. Nous la respirons, nous l'explorons, nous l'exploitons. Et nous la protégeons. Parce qu'il n'y a pratiquement rien sur quoi nous nous entendons plus fortement que notre devoir de transmettre un environnement naturel sain aux générations futures.

Nos gouvernements ont répondu à l'appel. Au niveau fédéral, toutes les parties ont soutenu des actions pour protéger la nature. Depuis 2010, les gouvernements successifs s'efforcent d'atteindre l'objectif de protéger 17% de nos terres et de notre eau douce. Maintenant, cet objectif est à portée de main.

En 2018, le gouvernement fédéral a investi 1,3 milliard de dollars dans la conservation de la nature - le plus grand investissement pour protéger la nature de l'histoire du Canada! Selon le gouvernement, ce financement «patrimoine naturel» aidera à doubler la quantité de protection de la nature, à protéger et à restaurer les espèces en péril et à faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones - et nous voyons déjà des preuves que ces affirmations sont vraies.

Le financement de patrimoine naturel comprenait un «Fonds d'encouragement» de 175 millions de dollars consacrés à la création de nouvelles aires protégées par les provinces, les territoires et les communautés autochtones travaillant ensemble à travers le Canada.

En 2019, le gouvernement fédéral a annoncé le premier de 67 projets, dont la création de 27 aires protégées autochtones.

Le Fond d'encouragement aide directement le Canada à protéger les espèces en péril en sauvegardant leur habitat. À l'échelle mondiale, la perte et la fragmentation de l'habitat sont considérées comme étant les causes numéro un du déclin des espèces - la protection de l'habitat est donc cruciale pour sauver la faune sauvage!

Voir: ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment

La SNAP a joué un rôle déterminant dans l'obtention du financement du patrimoine naturel du gouvernement fédéral, et nos 13 sections à travers le pays travaillent avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones pour sécuriser les aires protégées et les initiatives de conservation pour les espèces en péril.



Photo: Chris Paetkau



Une Première nation du Manitoba dynamisé à protéger un territoire traditionnel

Winnipeg – Dans la partie la plus septentrionale du Manitoba, la Première nation des Dénés Sayisi dirige une initiative visant à protéger le bassin versant de la rivière Seal de 50 000 km² contre les activités industrielles. Le bassin versant de la rivière Seal est une étendue immaculée de toundra, de terres humides et de forêts aussi vastes que la Nouvelle-Écosse, exempte de routes permanentes, de barrages, de mines ou d'activités industrielles de toute nature. Des caribous et des ours polaires errent sous des troupes massifs d'oiseaux près d'une puissante rivière regorgeant de bélugas, de phoques et de poissons.

Il y a au moins 23 espèces en péril connues dans le bassin versant de la rivière Seal, notamment le caribou, les ours polaires, les bélugas, les carcajous, les grizzlis, les orques et les moucherolles à côtés olive.

En août 2019, une subvention de trois ans du gouvernement fédéral du Fond d'encouragement a été annoncée, ouvrant la voie à la Première nation des Dénés Sayisi pour protéger, gérer et mettre en valeur leurs terres traditionnelles.

La Première Nation des Dénés Sayisi, la seule communauté située dans le bassin versant, travaille avec les Premières nations voisines, les Inuits du Nunavut et la section de la SNAP Manitoba ainsi qu'avec d'autres ONG sur le projet.

Enfin, nous nous organisons comme une région dans le dernier coin de la province - dont une partie est anciennement connue sous le nom de Chipewyan Block - où nous sommes directement impliqués dans la protection et la gestion de nos terres, de nos eaux et de nos animaux!

- Ernie Bussidor, ancien chef de la Première nation Sayisi Dene

\$467
million

2020-2021
Investissement
fédéral recommandé

\$963
million

2021-2024
Investissement
fédéral recommandé

\$2,15
milliards

2024-2030
Investissement
fédéral recommandé

* Green Budget Coalition

Un financement fédéral aide à créer la plus récente réserve de parc national et aire de protection des Autochtones du Canada!

Lutsel K'e, NWT – Après des décennies de travail, Thaidene Nënë, qui signifie «Terre des ancêtres» en langue denesuline, est une zone protégée! Situé dans le bras est de Tu Nedhé (Grand lac des Esclaves) et s'étendant sur plus de 26 000 km², Thaidene Nënë protégera l'habitat des grizzlis, des loups, des orignaux et des bœufs musqués ainsi que les terrains d'hiver critiques pour les derniers troupeaux de caribous stériles. Il est important de noter que Thaidene Nënë sera dirigée par la Première Nation Łutsël K'é Dene en partenariat avec Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et donnera l'occasion à Łutsël K'é Dene de partager sa culture avec le Canada et le monde en possédant et en exploitant des chalets de randonnée et de pêche de classe mondiale dans les zones protégées. Un investissement de 15 millions de dollars du gouvernement fédéral dans un fonds d'affectation spéciale de 30 millions de dollars permettra à Łutsël K'é Dene de gérer Thaidene Nënë et de soutenir à la fois la gérance communautaire et la diversification économique dans la communauté de Łutsël K'é.



Photo: Tyrone Burke

Thaidene Nënë représente un nouveau partenariat historique entre les gouvernements autochtones et publics (de la Couronne) pour protéger les patrimoines naturels et culturels ainsi que pour favoriser le développement économique local, ce qui inclut la création et le soutien de programmes de gardiens autochtones.

Voir: landoftheancestors.ca



PROTECTION EN COURS!

Le Fonds pour la nature soutient la protection de la culture innue au Québec

Pipmuacan – Le caribou des bois est au cœur de la culture de la Première nation innue de Pessamit depuis des millénaires. Les connaissances, la langue et la spiritualité innues sont fondamentalement liées au caribou et à son habitat, actuellement menacé au Québec par l'activité forestière industrielle. Grâce en partie à une subvention du Fonds pour la nature, les Pessamiulnut ont affirmé leur intention de protéger le Pipmuacan, une région d'importance pour le caribou située sur la Côte-Nord du Québec.

Lorsqu'elle sera protégée, cette zone aidera le Québec à atteindre 17% de protection des terres, objectif que le gouvernement du Québec s'est engagé à atteindre d'ici la fin de 2020. Dans leur déclaration publique, les Pessamiulnut ont déclaré que « le caribou et le territoire sont les noyaux de notre culture. Ils structurent nos pensées, façonnent notre être, nos valeurs et notre spiritualité. Sans eux nous n'existons plus ». La protection du Pipmuacan permettrait de préserver un lieu essentiel pour le maintien de la culture et de l'identité innue. La SNAP Québec continue de travailler avec la Première Nation innue de Pessamit pour soutenir cet important travail.



Photo: John MacDermid

Stimulé par un Fond d'encouragement, le gouvernement du Nouveau-Brunswick fait une annonce suscitant beaucoup d'enthousiasme.

Fredericton – En octobre 2019, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il protégerait 10% de la province - une annonce réjouissante étant donné que l'atteinte de cet objectif ferait plus que doubler le niveau de protection dans la province! À l'heure actuelle, le Nouveau-Brunswick a le deuxième plus faible pourcentage (4,6%) de terres protégées des provinces ou territoires du Canada.

Avec l'aide du Fonds d'encouragement, le Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il doublerait le montant de la protection dans la province.

En plus de recevoir des fonds d'encouragement pour soutenir la création de nouvelles aires protégées, le gouvernement provincial a reçu des milliers de lettres de Néo-Brunswickois en réponse aux campagnes publiques de la Société canadienne des parcs et des espaces sauvages (SNAP) et de nos collègues soutenant une protection accrue des espaces naturels du Nouveau-Brunswick.

À la suite de leur annonce, le gouvernement a entamé des consultations sur la protection de la magnifique voie navigable sauvage de Restigouche, une région que la SNAP s'efforce de protéger depuis des années. Le gouvernement a écouté les Néo-Brunswickois sur cette question cruciale! L'avenir est prometteur pour la province.



Les Canadiens appuient massivement la création d'aires protégées partout au Canada.

Un sondage de 2019 mené par l'Université du Nord de la Colombie-Britannique et la SNAP a révélé que les Canadiens veulent environ 50% de nos terres et océans protégés.

Voir: www.facetsjournal.com/doi/10.1139/facets-2018-0030

Un Fond d'encouragement mène à 27 nouvelles aires protégées en Nouvelle-Écosse

Halifax – Grâce au soutien du Fond d'encouragement, en septembre 2019, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé la création de 27 nouvelles aires protégées, ajoutant environ quatorze mille hectares de terres publiques au réseau provincial d'aires protégées. L'annonce comprend plusieurs sites hautement prioritaires pour la conservation, notamment la rivière St. Mary's, les hauts plateaux de Mabou, Katowe'katik et les îles de la baie St. Margaret's. Ensemble, ces nouvelles aires protégées protègent de grandes forêts intactes, des écosystèmes côtiers, des habitats d'espèces en péril, d'importantes zones humides et d'importantes voies navigables. Ils contiennent plusieurs populations d'espèces rares, notamment des tortues des bois, du saumon atlantique, des tortues mouchetées, des serpents ruban, des pluviers siffleurs et la flore de la plaine côtière de l'Atlantique.

La décision de la Nouvelle-Écosse de désigner légalement ces sites de conservation hautement prioritaires n'aurait pas été prise sans le financement fourni par le Fond d'encouragement. C'est un excellent exemple de la façon dont différents niveaux de gouvernement peuvent travailler ensemble pour protéger des zones naturelles importantes qui sont cruciales pour la conservation de la biodiversité.

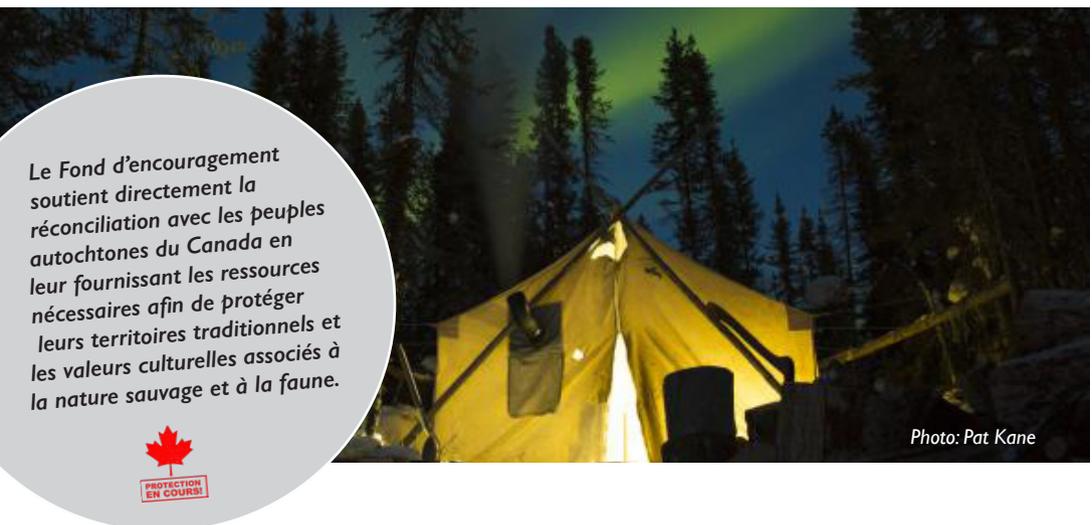


Photo: Pat Kane

Le Fond d'encouragement soutient directement la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada en leur fournissant les ressources nécessaires afin de protéger leurs territoires traditionnels et les valeurs culturelles associés à la nature sauvage et à la faune.



PROTECTION EN COURS!

Le Fond d'encouragement aide à protéger la zone protégée de Ts'udé Niljné Tuyeta

Yellowknife – En novembre 2019, un investissement du Fond d'encouragement de 6,2 millions de dollars a été annoncé pour soutenir la conclusion des accords d'établissement de la zone protégée de Ts'udé Niljné Tuyeta (également connue sous le nom de rivière Ramparts et zones humides). Ts'udé Niljné Tuyeta comprend 10 050 km² de territoire traditionnel de K'asho Got'jñę et est une zone de faune abondante, de poissons, d'oiseaux, de caribous, d'originaux et d'animaux à fourrure. La section des TN-O. de la SNAP a félicité les Dénés et Métis K'asho Got'jñę, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les nombreux partenaires qui ont célébré la signature de l'accord d'établissement. Cet investissement du Fonds d'encouragement aide aux cinq premières années d'exploitation de l'aire protégée ainsi qu'à l'élaboration de réglementations et du plan de gestion de l'aire protégée.



Photo: Wayne Sawchuk



Il faut toutefois en faire plus.

Les retombées positives sur la conservation de la nature et les communautés sont évidentes lors du déploiement de projets de Fonds d'encouragement à travers le pays. Depuis le début de l'année, les différents paliers de gouvernements au niveau fédéral, provincial, territorial et autochtone ainsi que les partenaires comme la SNAP travaillent ensemble pour atteindre l'objectif de protéger au moins 17% de notre paysage d'ici 2020, nous devons nous concentrer sur la réalisation de cette tâche, tout en considérant également où nous allons ensuite. À la lumière d'un nombre croissant de données probantes et d'un consensus scientifique selon lesquels nous devons protéger et restaurer quelque part entre 30% et 70% des écosystèmes afin de maintenir des systèmes de survie en bonne santé à long terme, le récent engagement du gouvernement du Canada en matière de leadership à protéger 25% des terres et des océans du Canada d'ici 2025 et 30% d'ici 2030 sont porteurs d'espoir pour l'avenir.

L'engagement du gouvernement du Canada de protéger 25% des terres et des océans du Canada d'ici 2025 et 30% d'ici 2030, est porteur d'espoir pour l'avenir.

S'appuyant sur le récent succès du Fond d'encouragement, des groupes de partout au pays recommandent un nouvel investissement fédéral pour atteindre ces objectifs de conservation plus ambitieux et bien nécessaires. Aujourd'hui comme demain, les Canadiens applaudiront l'héritage de cet investissement pour les générations à venir.

Imaginez ce que nous pourrions protéger ensuite ...